

	Fig.	Pag.		Fig.	Pag.
Gale (sillon de la).....	118	311	Punaise (soies).....	63	202
Galle ordinaire.....	41	135	Raie bouclée.....	18	90
— (coupe).....	42	135	Réduve.....	64	204
— de Chine.....	44	140	— (rostre).....	65	205
— du térébinthe.....	45	141	Rouget.....	114	299
Garapatte.....	111	296	Salangane.....	51	163
— (appareil buccal).....	112	297	Sangsue dragon.....	36	125
Hæmopis.....	59	196	— grise.....	34	125
— (mâchoire).....	60	197	— verte.....	35	125
Hélice vigneronne.....	12	67	— (mâchoires d'une).....	37	127
<i>Idem</i> .....	48	152	— (blessure d'une).....	38	129
Hippobosque.....	70	209	Sarcopte femelle.....	115	308
— (bec).....	71	210	— mâle.....	116	307
Ichthyocolle en lyre.....	50	161	— (rostre).....	117	308
Kermès.....	10	61	Scinque.....	6	53
Larin du tréhal.....	46	143	Scolopendre.....	94	252
Linguatule.....	124	327	— (tête et crochet).....	95	253
Méloé.....	33	121	Scorpion ordinaire.....	99	260
Morue.....	17	85	— (glandes et dard).....	100	261
Mouche (larve de).....	79	221	Soulouque.....	4	20
— hominivore.....	80	222	Strongle.....	131	349
— — (larve de).....	81	222	— (extrémités).....	132	350
Musc.....	20	95	Tarentule à ventre noir.....	93	250
— (appareil du).....	21	96	Ténia échinocoque.....	141	381
— (poche du).....	22	98	— ordinaire.....	137	373
Mylabre.....	31	118	— (tête).....	138	175
Népe.....	68	208	— (articles isolés).....	139	376
— (rostre).....	69	209	— (organes sexuels).....	140	378
Notonecte.....	66	206	Tête d'Européen.....	1	5
— (rostre).....	67	207	— de Nègre.....	5	20
Œstride du bouf.....	122	323	Thécosome.....	135	365
— de la brebis.....	123	323	Tréhal.....	47	143
Ornithorhynque.....	96	256	Trichine.....	133	354
— (patte).....	97	257	Trichocéphale.....	128	345
— (appareil venimeux).....	98	257	Trichomonade vaginale.....	150	423
Oxyure.....	127	339	Tsetsé.....	72	211
Physalie rougeâtre.....	78	219	— (trompe).....	73	211
Poils urticants.....	77	218	Vipère (appareil venimeux).....	87	237
Pou du corps.....	104	284	— (tête).....	86	236
— du pubis.....	105	286	— ammodyte.....	84	236
— de la tête.....	102	282	— commune.....	83	234
— — (rostre).....	103	284	— péliade.....	85	236
Puce.....	106	288	Yeh.....	3	19
— (appareil buccal).....	107	289	Zibeth.....	25	102
Punaise.....	61	200			
— (rostre).....	62	202			

FIN DE LA TABLE DES FIGURES.

## ÉLÉMENTS

DE

## ZOOLOGIE MÉDICALE

## HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME

## OU ANTHROPOLOGIE.

## CHAPITRE PREMIER.

## CARACTÈRES DE L'HOMME.

L'HOMME est le premier des êtres animés.

Buffon le regardait comme le seul animal biman et bipède.

Blumenbach lui donnait pour attributs : la station droite et la présence de deux mains (1).

D'autres ont réuni ensemble ces trois sortes de caractères, et ont dit de l'Homme : *Situs erectus, manus duæ, pedes bini*.

A cette diagnose principale on a cru devoir ajouter plus tard d'autres signes moins tranchés et placés en seconde ligne, mais qui acquièrent une certaine valeur par leur association : tels sont le défaut d'organes de défense contre ses ennemis (*inermis*), l'absence d'une vestiture naturelle contre les intempéries des saisons (*nudus*), le menton saillant (2), la contiguïté des dents ou série continue sans intervalle vide (3), et leur égalité, c'est-à-dire leur hauteur à peu près la même (4), la verticalité des incisives inférieures (5), les mains pourvues d'un pouce exactement opposable (6), les pieds

(1) *Erectus et bimanus* (Blum.).

(2) *Mentum prominulum*.

(3) *Dentes utrinque reliquis approximati*.

(4) *Dentes æquales*.

(5) *Incisores inferiores erecti*.

(6) *Manuum pollex planè oppositus*.

munis d'un talon saillant et robuste (1), des mamelles au nombre de deux et placées sur la poitrine (2), un coccyx très court (3).....

En combinant tous les caractères qui viennent d'être exposés, on peut dire que l'Homme possède un corps droit, inerme, presque nu, un menton saillant, des dents également rapprochées et à peu près de la même hauteur (les incisives inférieures verticales); deux mains (aux membres supérieurs) parfaites, c'est-à-dire à pouce exactement opposable; deux pieds (aux membres inférieurs) plantigrades et à talon saillant et robuste; deux mamelles pectorales, et un coccyx non saillant.

Mais tous ces caractères sont matériels. Il en est d'autres d'un ordre bien supérieur qui mettent sans contredit entre notre espèce et l'animalité une distance à jamais incommensurable. L'Homme se distingue surtout des êtres les mieux organisés par son intelligence (4), par sa perfectibilité, par la connaissance de Dieu, par l'idée de l'infini, par l'amour du beau et par le sentiment de la morale (5). Aussi, dans son *Système de la nature*, le grand Linné, après avoir donné à l'Homme le nom de SAPIENS, n'a pas voulu formuler pour notre espèce des caractères différentiels tirés du nombre, de la proportion ou de la forme des organes, comme il en donne à tous les êtres vivants. Il a dédaigné, avec juste raison, et les mains et les pieds, et les dents et les mamelles; il s'est borné à écrire, après le nom générique HOMO (et à répéter après son nom spécifique), ces mots très significatifs et très profonds: NOSCE TE IPSUM! (6).

(1) *Calcaneum prominens et validum.*

(2) *Mammæ pectorales, duæ.*

(3) *Coccyx abbreviatus.* — On a ajouté encore le développement du lobule de l'oreille, et la présence, dans la femme, de l'hymen et des menstrues.

(4) « L'Homme surpasse en dignité tous les êtres matériels, par le rayon de la Divinité qui l'anime et qui l'éclaire. » (Dambenton.)

(5) « En lui, se trouve religion, justice, prudence, piété, modestie, clémence, vaillance, hardiesse, foy et telles vertus bien autres et différentes qui ne sont trouvées aux animaux. » (A. Paré.)

(6) « NOSCE TE IPSUM gradus est primus sapientiæ, dictumque Solonis, quondam scriptum litteris aureis supra Dianæ templum. » (Linné.) — Erxleben ne donne les mots *nosce te ipsum* que comme caractère spécifique. Après le nom générique, il croit devoir distinguer l'Homme par les attributs suivants: « *Dentes primores incisores, supra et infra IV. Laniarii cuncti longitudine æquales. Manus in palmis, non in plantis. Mammæ pectorales II. Cauda nulla.* » — Voilà une diagnose bien complète, et surtout bien philosophique!

## CHAPITRE II.

## DESCRIPTION ABRÉGÉE DE L'HOMME.

L'Homme présente un squelette intérieur osseux. Ce squelette offre un axe ou colonne formée de 32 vertèbres, dont 7 cervicales, 12 dorsales, 5 lombaires, 5 sacrées et 3 coccygiennes.

La tête se trouve à la partie supérieure de la colonne vertébrale; elle est composée du crâne et de la face. Dans le crâne il y a 8 os: 1 occipital, 2 temporaux, 2 pariétaux, 1 frontal, 1 ethmoïde et 1 sphénoïde. Dans la face, on observe 14 os: 2 maxillaires supérieurs, 2 jugaux, 2 nasaux, 2 palatins, 1 vomer, 2 cornets inférieurs, 2 unguis et 1 maxillaire inférieur. Chaque mâchoire possède 16 dents, savoir: 4 incisives tranchantes au milieu, 2 canines coniques à la suite, et 10 molaires ou mâchelières tuberculées, 5 à chaque extrémité, divisées en fausses molaires et vraies molaires; les canines sont peu pointues et dépassent à peine les bords des incisives et les tubercules des molaires.

L'Homme a 12 paires de côtes articulées avec la colonne vertébrale, 7 paires supérieures ou vraies côtes, unies en avant au sternum par des prolongements cartilagineux, et 5 paires inférieures ou fausses côtes, libres antérieurement.

Une partie de la colonne vertébrale, les côtes et un sternum aplati, circonscrivent la poitrine ou thorax, grande cavité conoïde qui occupe la partie antérieure et supérieure du tronc.

L'extrémité inférieure de la colonne vertébrale, ou coccyx, présente en dessus un grand os pyramidal et triangulaire, appelé sacrum; cet os s'unit, sur les côtés, avec les os iliaques ou coxaux.

Le coccyx, le sacrum et les os iliaques forment une autre grande cavité irrégulière, ouverte en haut et en bas, échancrée par devant et désignée sous le nom de bassin.

Entre le bassin et le thorax se trouve l'abdomen.

Les membres supérieurs ou thoraciques de l'Homme sont fixés sur les parties supérieure et latérales du tronc, et composés de l'épaule, du bras, de l'avant-bras et de la main.

L'épaule est formée par la clavicule en avant et par l'omoplate en arrière. Le bras ne présente que l'humérus; l'avant-bras offre en dehors le radius et en dedans le cubitus. La main est divisée en carpe, métacarpe et doigts. Le carpe a 8 os, disposés sur deux rangs, qui sont, pour la première rangée, et de dehors en dedans, le

scaphoïde, le semi-lunaire, le pyramidal et le pisiforme; pour la deuxième, et dans le même sens, le trapèze, le trapézoïde, le grand os et l'os crochu. Le métacarpe est formé par 5 os distingués par leur nom numérique, en comptant de dehors en dedans. Les doigts sont au nombre de 5 dans chaque main; on les désigne sous les noms de pouce, index, médius, annulaire et petit doigt ou auriculaire, ou sous leur nom numérique, en allant de dehors en dedans; ils sont tous formés de trois phalanges, excepté le pouce, qui n'en a que deux.

Les membres inférieurs ou abdominaux sont articulés avec les parties inférieure et latérales du tronc, et composés de quatre éléments, comme les membres supérieurs, l'os de la hanche, la cuisse, la jambe et le pied.

L'os de la hanche, analogue à celui de l'épaule, fait partie du bassin, dont il a été parlé plus haut. La cuisse n'offre qu'un seul os, le fémur. La jambe présente le péroné en dehors, le tibia en dedans, et la rotule en devant et en haut. Le pied se divise en tarse, métatarse et orteils. Le tarse est composé de 7 os, savoir: le calcaneum, l'astragale, le scaphoïde, le cuboïde et les trois cunéiformes. Le métatarse est formé de 5 os disposés parallèlement les uns aux autres et désignés par leur nom numérique, en comptant de dedans en dehors. Les orteils sont au nombre de 5, appelés aussi par leur nom numérique et dans le même sens; ils ont tous trois phalanges, excepté le premier ou gros orteil, qui n'en a que deux.

Dans l'Homme fait, l'espace compris entre la bifurcation du corps et la plante des pieds égale généralement la moitié de la hauteur totale. La distance du bout d'un doigt médius à l'autre, les bras étendus en croix, égale la hauteur du corps.

Quand le corps n'est ni trop gras ni trop maigre, sa hauteur égale cinq fois sa largeur.

La tête avec le cou constituent la sixième partie de tout le corps. La tête seule forme la septième portion et demie de sa hauteur. Le grand diamètre de la face en représente le dixième; celle-ci égale la longueur de la paume de la main.

L'Homme est remarquable par la faiblesse générale de ses organes au moment de sa naissance, et par l'espace de temps exigé par son éducation physique. Il est partiellement nu et partiellement velu. Ses cheveux se font distinguer par leur longueur.

L'espèce humaine est surtout frugivore. L'Homme boit sans soif; seul il fait usage de boissons composées et fermentées. Il prépare ces dernières, tantôt avec le fruit de la vigne, tantôt avec la canne à sucre, l'orge, le riz, les dattes, le fruit des cocotiers, les baies des

genévriers, les sommités des pins et des bouleaux, la sève de quelques arbres, le lait de plusieurs mammifères.....

Son caractère frugivore est en rapport avec son système dentaire, son estomac simple et son tube digestif de longueur médiocre. On remarque dans son appareil alimentaire de gros intestins bien caractérisés et un appendice cæcal rudimentaire. Son grand épiploon pend au-devant des viscères abdominaux jusque dans le bassin. Son cœur est placé obliquement sur le diaphragme, la pointe répondant à gauche.

La tête humaine présente un angle facial qui varie entre 85 degrés et 64. Il est de 85 degrés au maximum chez l'Européen civilisé (fig. 4), de 75 chez le Chinois, de 70 chez le nègre, et de 64 seulement chez le Makoia (Is. Geoffroy Saint-Hilaire).

L'encéphale de l'Homme se fait distinguer par plusieurs caractères importants: le grand développement des lobes cérébraux antérieurs et du corps calleux, la multitude de ses circonvolutions et de ses anfractuosités, ainsi que la profondeur de celles-ci, et par suite l'étendue considérable de la surface cérébrale. On a calculé que le volume de son encéphale est à celui de son corps comme 1 est à 28 (1); son poids ordinaire est d'environ 1335 grammes (2). La partie postérieure des hémisphères cérébraux recouvre le cervelet.

L'Homme possède un visage plus ou moins aplati (*os sublime*). Les animaux ont un museau plus ou moins allongé (*os bestiale*). La face humaine est petite relativement au volume du crâne, courte, verticale ou très peu oblique. Elle a un front plus ou moins avancé. Elle présente une physionomie où se peignent les moindres effets de la pensée et les plus légers mouvements de la passion.

Les organes des sens sont très développés. Le toucher jouit d'une

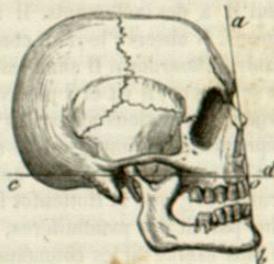


FIG. 4. — Tête d'Européen\*.

(1) Chez le *Salmiri*, le rapport est comme 1 : 22; chez quelques *Oiseaux*, comme 1 : 20 : 48 : 16 : 12. Ce dernier chiffre nous est fourni par la *Mésonge* (Is. Geoffroy Saint-Hilaire).

(2) Celui de Dupuytren pesait 1436 grammes. On doit considérer comme exagéré le poids de 1829 grammes attribué au cerveau de Cuvier, et comme impossibles ceux de 2231 et de 2238 grammes, supposés aux cerveaux de Cromwell et de Byron.

(\*) *abc*, angle facial formé par la rencontre des lignes *ab*, *cd*.

grande finesse ; ce qui résulte principalement de la forme de la main, de la nature de sa peau, de sa mollesse, de sa mobilité et des différentes positions que peut affecter le pouce (1). Le goût présente de la délicatesse. L'odorat perçoit avec la plus grande facilité les odeurs bonnes ou mauvaises. L'oreille distingue merveilleusement les intonations les plus diverses, et la vue, dont l'activité ne dépasse pas une faible distance, se montre néanmoins très nette et très certaine. Elle s'exerce en avant et non des deux côtés ; ce qui produit plus d'attention dans son exercice et plus d'unité dans son action.

L'Homme seul est cosmopolite ; seul il connaît l'usage du feu et seul il a des vêtements. Il apprécie les effets et recherche les causes. Il observe le réel, conçoit le vraisemblable et doute du surnaturel (Bourdon). Il aime les distractions et le superflu ; il espère et se repent ; il rit et il pleure ; il possède l'admirable faculté d'exprimer les notions abstraites au moyen des sons. C'est d'elle que dépendent la mémoire et le raisonnement (Cuvier). La différence que la raison seule met entre l'Homme et les animaux est si grande (2), que le Hottentot le plus stupide suffit pour conduire le plus parfait des mammifères, le singe le plus malin ou l'éléphant le plus exercé : il les commande, les force à l'obéissance et les plie à ses usages (Adanson).

L'Homme a été justement proclamé le souverain des animaux et le roi de la nature (3). Il n'a de maîtres que ses passions ou ses semblables ; il ne doit son pouvoir ni à la force de son corps, ni à la perfection de ses organes, mais aux facultés de son âme et aux combinaisons de son esprit (4).

Il a mesuré la course des astres et calculé leur retour. Il a inventé des signes pour donner un corps à ses idées, pour les transmettre et pour les conserver (5). Enfin, la multiplicité de ses industries est en rapport avec la variété de ses jouissances et avec l'étendue de sa domination.

Le corps de l'Homme est organisé pour la station verticale. Sa

(1) Chez les Singes, la paire d'extrémités la mieux conformée pour la préhension est la postérieure, et non l'antérieure (ou supérieure), comme chez l'Homme.

(2) « Encore qu'il vienne nud sur terre... il est pour son grand profit et avantage, armé d'entendement et vestu de raison. » (A. Paré.) — « L'homme est un animal philosophe. » (Virey.)

(3) « L'homme est plus excellent et parfait que toutes les bêtes ensemble. » (A. Paré.)

(4) « Robur et vires in sapientia. » (Eustachi.)

(5) « Il a rédigé par écrit les mémoires et spéculations des philosophes, tellement que, par ce moyen, nous pouvons maintenant parler et discourir avec Platon, Aristote et autres anciens auteurs. » (A. Paré.)

rectitude est en partie le résultat de la position centrale de son trou occipital (Daubenton) et d'une structure vertébrale qui est à lui et n'est qu'à lui (Serres). Son dos est moins velu, ou, pour mieux dire, plus nu que sa poitrine et que son ventre ; caractère qui ne se rencontre chez aucun mammifère (Blumenbach). Son pied large présente un talon renflé sur lequel porte verticalement la jambe, et il a les doigts qui peuvent à peine se ployer, ainsi qu'un pouce long, mais non opposable. Les muscles qui retiennent le pied et la cuisse dans l'état d'extension sont très vigoureux et produisent un mollet et des fesses. Le bassin est large, tient les jambes écartées, et contribue à l'affermissement de la station bipède et verticale. On a reconnu que notre espèce, quand même elle le voudrait, ne pourrait pas marcher commodément sur ses quatre membres. Les inférieurs, devenus postérieurs, seraient trop longs relativement aux supérieurs devenus antérieurs. Les cuisses, trop grandes, ramèneraient toujours le genou contre le sol. Les épaules, trop écartées, et les bras, portés trop loin de la ligne médiane, soutiendraient mal la partie antérieure du corps. Le talon n'appuierait pas sur le sol. La tête, lourde, ne serait pas suffisamment soutenue. Les yeux seraient dirigés contre la terre et non en avant. Les artères qui se rendent au cerveau, ne se divisant pas comme dans beaucoup de quadrupèdes, et le sang nécessaire pour un organe aussi volumineux s'y portant avec trop d'affluence, de fréquentes apoplexies seraient la suite de la position horizontale (Cuvier).

L'attitude de l'Homme, droite et élevée, est celle du commandement. Sa tête regarde le ciel et présente une face auguste sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité (Adanson). On l'a dit avec justesse, sa rectitude constitue une des distinctions physiques fondamentales de l'Homme, comme son intelligence en constitue le symbole moral (Serres).

Le nombre à peu près égal des individus des deux sexes fait voir que la monogamie est la liaison naturelle à l'homme.

Son organe mâle ne renferme pas d'axe osseux ; il pend au devant du pubis, le prépuce ne le retenant pas attaché à l'abdomen. Ce dernier repli recouvre plus ou moins le gland et présente un frein particulier. Le scrotum paraît extérieur, lâche et fortement ridé.

La matrice est une poche simple et ovoïde ; à l'entrée du vagin se trouvent généralement un hymen ou des caroncules myrtiformes. Les mamelles sont placées sur la poitrine et répondent à la facilité qu'a la femme de soutenir son enfant sur ses bras (Cuvier).

L'espèce humaine est ordinairement unipare : sur 484 550 accouchements observés en France, en Angleterre et en Allemagne, il y

en a eu 6330 de multiples, 4 sur 76 environ. Le nombre des accouchements doubles est aux ordinaires comme 4 est à 78 ; celui des triples comme 4 est à 6209, et celui des quadruples comme 4 est à 121 082 (Dubois). La durée de la gestation est de neuf mois. Les enfants qui naissent avant le septième mois ne vivent pas en général.

Un fœtus d'un mois présente habituellement de 6 à 8 millimètres de hauteur ; à deux mois, il en a de 30 à 40 ; à trois mois, de 55 à 65 ; à cinq mois, de 220 à 270 ; à sept mois, de 330 à 360 ; à huit mois, de 350 à 405, et à neuf mois, 470.

Les dents de lait commencent à paraître quelques mois après la naissance. Les incisives sont les premières. A deux ans, l'enfant qui n'a pas souffert possède 20 dents. Elles tombent successivement vers la septième année, et sont remplacées par d'autres dents. Des 42 arrière-molaires qui ne doivent pas tomber, il y en a 4 qui paraissent vers quatre ans et demi, 4 vers neuf ans, et 4 beaucoup plus tard. Ces dernières se montrent quelquefois vers la vingtième année. Les dents de sagesse se développent, dans certaines circonstances, passé l'âge de quarante ans.

Le fœtus croît davantage en s'approchant du moment de sa naissance. L'enfant croît de moins en moins à mesure qu'il s'en éloigne.

Lorsqu'il vient de naître, l'enfant pèse de 3 kilogrammes à 3 kilogrammes et demi. Il présente plus du quart de sa hauteur ; à deux ans et demi, il en a atteint la moitié, et à neuf ou dix ans les trois quarts. Vers trente ans il cesse de croître.

La taille normale ou moyenne de l'Homme est de 4<sup>m</sup>,642 (1). La taille est réputée ordinaire, quand elle varie entre 4<sup>m</sup>,600 et 4<sup>m</sup>,760. La femme présente un peu moins de hauteur. On dit la taille humaine petite quand elle est beaucoup au-dessous de 4<sup>m</sup>,600 ; on l'appelle grande quand elle est au-dessus de 4<sup>m</sup>,760. Les hommes qui n'atteignent pas un mètre sont des *nains* ; ceux qui en dépassent deux sont des *géants* (2).

Les variétés humaines qui diffèrent le plus pour la taille sont les Boschimans et les Patagons. En laissant de côté les exagérations de quelques voyageurs, nous trouvons que le rapport de leur taille est comme 8 est à 27 (3).

(1) 4<sup>m</sup>,675 d'après Tenon, 4<sup>m</sup>,657 d'après Lélut, 4<sup>m</sup>,600 d'après Silbermann.

(2) L'homme qui élève les bras en l'air arrive, avec le bout des doigts médius, à une hauteur de 2 mètres ; son ombilic est à 1 mètre de la plante des pieds (Silbermann).

(3) On a calculé qu'entre le petit poney des Shetland et l'énorme cheval de brasseur des Anglais, le rapport est comme 4 : 27. Ainsi les variations de taille sont, dans l'Homme, huit fois moins grandes que dans le cheval.

Le poids moyen de notre espèce, abstraction faite de l'âge et du sexe, est de 52 kilogrammes et demi. Pour l'homme, il est de 55, et pour la femme de 50. L'Homme atteint le maximum de son poids vers quarante ans ; il commence à en perdre d'une manière assez sensible vers soixante. Le poids moyen du vieillard, dans les deux sexes, est à peu près celui de l'individu à dix-neuf ans.

Un enfant bien constitué commence à bégayer à l'âge de douze ou quinze mois, et les premiers sons, chez presque tous les peuples et dans presque toutes les langues, sont les syllabes *ba, pa, ma*, parce qu'elles sont les plus faciles à prononcer. Il est des enfants qui, à deux ans, articulent très distinctement et répètent tout ce qu'on leur dit ; mais la plupart ne parlent qu'à deux ans et demi et souvent plus tard (Adanson).

Lorsque le corps est parvenu au terme de son accroissement en hauteur, il commence à épaissir, il s'engraisse. Les différents vaisseaux s'obstruent graduellement, les solides se roidissent, et, après une vie plus ou moins longue, plus ou moins agitée et plus ou moins douloureuse, arrivent la vieillesse, la caducité, la décrépitude et la mort (Cuvier).

La durée moyenne de la vie, en France, d'après Duillard (1806) était de 28 ans et demi. D'après les recherches statistiques modernes, elle est de 33,63.

Les hommes qui dépassent la vie moyenne parviennent ordinairement jusqu'à soixante et dix ans. Les individus qui arrivent à un siècle, ceux surtout qui vivent au delà, sont excessivement rares.

L'époque où l'Homme est capable de se reproduire est celle de sa puberté. Cette puberté se manifeste de douze à seize ans pour les garçons, et de onze à quatorze pour les filles. Toutes choses égales d'ailleurs, elle est plus précoce dans les pays chauds que dans les pays tempérés, et dans ceux-ci que dans les pays froids.

La puberté est le printemps de l'Homme. Jusque-là la nature n'a fourni à l'enfant que ce qui lui était nécessaire pour se nourrir et pour croître. Sa vie était renfermée en lui-même, il ne pouvait la transmettre ; mais au moment de la puberté, il a acquis tout ce qu'il lui faut, et pour exister, et pour communiquer son existence à d'autres (Adanson). Cette surabondance de vie, qui cherche à se répandre au dehors, s'annonce par plusieurs signes, tels que le changement de la voix, l'apparition de la barbe, la dilatation de la gorge, le développement des organes sexuels.

## CHAPITRE III.

## DES HOMMES PRÉTENDUS SAUVAGES.

L'Homme existe-t-il, a-t-il existé quelque part réellement à l'état *sauvage*? La réponse est négative et devait être négative. L'Homme (*Homo sapiens*) est un être essentiellement sociable (1). Lors de son apparition sur la terre, s'il est resté quelque temps dans un état dît de nature, il a dû sortir rapidement de cet état. Mais son enfance sociale n'a jamais été semblable ni analogue au genre de vie des mammifères, même des mammifères les plus parfaits. Les peuplades les moins éclairées, les insulaires les plus grossières, ont toujours présenté une association plus ou moins développée, quelquefois très remarquable, qui annonçait manifestement, et le besoin de la civilisation, et la faculté de la produire. En effet, parmi les tribus les plus bornées, on a reconnu sans peine l'existence et la domination des instincts les plus importants et les plus moraux de la famille, de la propriété et de la religion.

La sociabilité humaine se distingue essentiellement de toutes les associations animales (*Castors, Abeilles, Fourmis*), par les motifs qui la déterminent, par les avantages qui en résultent, et par sa marche ascendante vers la perfection (Rullier).

On voit avec peine un grand naturaliste admettre, pour la plus noble des créatures, un type sauvage (*ferus*) (2), auquel il donne pour caractères la station quadrupède, le défaut de la parole et la villosité du corps (*tetrapus, mutus, hirsutus*) (3).

Divers auteurs ont publié les histoires plus ou moins apocryphes de quelques misérables individus de notre espèce, abandonnés par la pauvreté ou par le crime, qui ont vécu dans des bois ou dans des cavernes, souvent parmi des quadrupèdes, privés de l'usage de la parole, ne poussant que des cris inarticulés, sales, brutaux, et dans un état plus ou moins voisin de l'imbécillité.

On aurait tort d'aller chercher, avec de Lamétherie (4), dans ces exceptions heureusement fort rares et généralement mal étudiées, le type primitif de notre espèce. Ces hommes dégénérés sont des

(1) Ζῷον πολιτικόν (Aristote).

(2) *Homo ferus* Linn., non est varietas (Erxleben).

(3) Aristote et Pline croyaient aussi au type humain sauvage.

(4) De Lamétherie rapporte plusieurs exemples et en déduit les caractères de l'Homme à l'état de nature. Ces caractères sont au nombre de six.

aberrations physiques et morales de l'Homme normal ou civilisé, et non des retours vers son point de départ ou vers l'état initial de sa civilisation.

Linné mentionne neuf de ces exemples, mais il n'examine, ni leur origine, ni leur authenticité, ni leur valeur scientifique; il les donne sans ordre de date, sans détails et sans réflexions. Tous ces malheureux sont des enfants, il n'y a point d'adulte (1); circonstance remarquable qui concourt à démontrer que l'état d'isolement ne convient pas à notre espèce. Quelques-uns de ces enfants ont été trouvés parmi des brebis et des bœufs, ou même parmi des loups et des ours (!). C'est pour cela que Linné les a désignés par une épithète qui indique leur singulière compagnie (*juvenis ovinus, bovinus, lupinus, ursinus*....).

Quand on remonte à l'origine de tous ces faits, on est étonné des contradictions, des invraisemblances et des fables qu'on rencontre.

Voici les deux exemples les plus authentiques: la *jeune fille de Champagne* et le *jeune sauvage du Tarn*.

1° La *jeune fille de Champagne* (*puella campanica* Linn.) avait vécu dans les bois, au milieu des animaux; on ignore par quel concours de circonstances. Elle fut prise, conduite et élevée dans un château du voisinage. On l'a vue pendant longtemps à Paris; elle était connue sous le nom de *mademoiselle Leblanc*. C'est à Racine fils que nous devons son histoire.

Au mois de septembre 1734, les domestiques du château de Sogny, près de Châlons-sur-Marne, aperçurent pendant la nuit, dans le jardin, sur un pommier chargé de fruits, une espèce de fantôme; ils s'en approchèrent sans bruit et entourèrent l'arbre. Mais tout d'un coup le fantôme sauta légèrement par-dessus leur tête et par-dessus le mur du jardin, et se sauva dans un bois du voisinage, où il grimpa sur un grand arbre. Le seigneur du château fit cerner le tronc par ses domestiques et par ses paysans; il fallut en embrasser plusieurs, parce que le fantôme s'élançait d'un arbre à l'autre. On soupçonnait que c'était une jeune fille *sauvage*. Il s'agissait de la faire descendre. La dame du château, pensant que la faim et la soif en viendraient aisément à bout, ordonna d'apporter un baquet d'eau au pied du tronc; on y plaça aussi une anguille. La jeune fille (car c'en était une), tentée par cette vue, descendait à moitié, puis remontait. Enfin elle descendit jusqu'à terre, et alla boire au ba-

(1) Larrey parle vaguement d'un *homme sauvage* dont il avait vu le squelette à Wilna. Sa description, rédigée probablement sur des notes prises à la hâte, paraît dominée par l'idée préconçue que ce squelette avait beaucoup d'analogie avec celui de l'*Orang-outang* (!).

quet. On remarqua qu'elle buvait en plongeant le menton jusqu'à la bouche, et avalait le liquide à la manière des chevaux.

On s'empara d'elle, et l'on vit que les ongles de ses mains et de ses pieds étaient très longs et très forts, ce qui lui donnait beaucoup de facilité pour grimper sur les arbres, et probablement aussi pour déchirer les animaux. Cette jeune fille paraissait noirâtre; mais le changement de demeure lui éclaircit bientôt le teint.

Conduite au château, elle se précipita d'abord sur des volailles crues que le cuisinier avait entre les mains. Elle ne connaissait aucune langue et n'articulait aucun son; elle jetait seulement un cri guttural qui était effrayant. Elle savait, du reste, imiter la voix de certains quadrupèdes et de certains oiseaux.

Le temps froid l'obligeait de se couvrir de quelques peaux de bêtes; mais en toute saison il fallait qu'elle eût au moins une ceinture pour placer le bâton court et rond dont elle se servait pour terrasser les animaux sauvages. Elle abattait un loup d'un seul coup sur la tête, ainsi qu'elle l'a raconté depuis. Lorsqu'elle avait tué un lièvre, elle le dépouillait et le dévorait; mais lorsqu'elle en avait pris un à la course, elle lui ouvrait une veine avec son ongle, buvait son sang et jetait le reste. La manière dont elle courait était vraiment surprenante; il ne paraissait presque point de mouvements dans ses pieds et aucun dans son corps; c'était glisser plutôt que courir. Elle nageait avec la même agilité et prenait les poissons en plongeant. Elle mangeait ces derniers avec un grand plaisir. Elle pouvait rester longtemps plongée; on aurait dit que l'eau était son élément.

Lorsqu'elle eut appris notre langue, elle raconta comment elle avait perdu une compagne de son âge avec laquelle elle vivait. Toutes deux nageaient dans une rivière (la Marne, sans doute); lorsqu'elles entendirent un bruit qui les força de plonger: c'était un chasseur qui, les ayant prises pour des poules d'eau, avait tiré dessus; elles allèrent sortir beaucoup plus loin et entrèrent dans un bois; là elles trouvèrent un chapelet: chacune d'elles le voulut pour s'en faire un bracelet; sa sœur l'ayant frappée sur le bras, elle riposta par un violent coup de bâton sur la tête, si terrible, que, suivant son expression, *elle la fit rouge*. Aussitôt, par ce mouvement de la nature qui nous porte à secourir nos semblables, elle va chercher sur un arbre une certaine gomme propre, selon elle, à guérir le mal qu'elle avait fait; elle retourne au lieu où elle avait laissé la pauvre blessée, mais celle-ci n'y était plus; elle ne l'a jamais revue.

On n'a pu connaître au juste l'âge de cette jeune fille, ni d'où

elle venait. Lorsqu'on la questionna par signes pour savoir où elle était née, elle montra un arbre. Elle donna cependant à entendre qu'elle avait traversé une grande étendue d'eau. La Condamine eut l'idée, pour découvrir le lieu de sa naissance, de lui présenter des racines et des fruits de plusieurs plantes d'Amérique, espérant qu'elle reconnaîtrait peut-être quelques-uns des objets qu'elle avait vus dans son enfance, mais cette expérience n'eut aucun succès.

Pendant longtemps elle refusa de s'habiller.

On la mit à Paris dans un couvent, solitude bien différente de celle de ses bois; elle y devint très mélancolique.

Cette jeune fille n'était pas idiote comme la plupart des enfants sauvages décrits par les auteurs. On vient de le voir, elle savait se couvrir de peaux pour se garantir du froid; elle avait un bâton pour attaquer et se défendre, et s'en servait avec habileté; elle s'était fabriqué une ceinture pour placer ce bâton; elle avait eu l'idée d'orner son bras avec un chapelet; elle avait voulu panser la blessure de sa sœur; elle connaissait les vertus d'une certaine gomme...

L'animal le plus parfait, le mammifère le plus élevé dans la série, a-t-il jamais offert, dans son intelligence, les signes et les combinaisons que nous venons de voir dans cette pauvre fille abandonnée et dégradée?

2° Le jeune garçon du Tarn, vulgairement appelé *sauvage de l'Aveyron*, a été l'objet de la curiosité publique vers le commencement de ce siècle. Tout Paris a vu ce petit malheureux. On lui avait donné le nom de *Victor*. L'abbé Bonnaterre et le docteur Itard nous l'ont fait connaître avec détail dans deux notices pleines d'intérêt.

C'était un enfant de onze à douze ans que l'on avait vu plusieurs fois dans un bois de Lacaune, fouillant le sol pour arracher des pommes de terre et des navets qu'il mangeait crus, ramassant aussi des glands et des châtaignes, couchant sur des feuilles sèches, et grim pant sur les arbres à l'approche des hommes.

Vers la fin de l'année 1799, il fut rencontré par trois chasseurs qui s'en emparèrent.

Cet enfant était entièrement nu, d'une malpropreté dégoûtante, farouche, impatient, affecté de mouvements spasmodiques, souvent même convulsifs, et se balançant comme certains animaux dans les ménageries. Il égratignait ceux qui le contrariaient, et ne témoignait aucune espèce d'affection ou de reconnaissance à ceux qui avaient soin de lui. Il semblait à peu près indifférent à tout, et cherchait continuellement à fuir les hommes pour retourner dans les bois.

Il ne rendait aucune espèce de son. Il avait le système nerveux probablement malade.

Ce malheureux fut conduit dans un hameau du voisinage. Il s'échappa au bout d'une semaine, et gagna la montagne, où il erra pendant quinze mois, couvert d'une méchante chemise en lambeaux, et supportant les froids les plus rigoureux et les chaleurs les plus ardentes.

Il fut pris de nouveau au moment où il entra dans une maison isolée du canton de Saint-Sernin, probablement pressé par le besoin. On le conduisit à l'hospice de Sainte-Affrique, puis à Rodez, et enfin à Paris, par ordre du ministre.

Il arriva dans la capitale vers la fin de l'année 1800.

Taille, 13 décimètres; peau blanche et fine; cheveux châtain foncé; visage arrondi, physionomie agréable, mais peu expressive; yeux enfoncés et noirs, cils très développés; nez long et un peu pointu; menton rond; sourire très gracieux; langue sans aucun vice de conformation.

Tout son corps était couvert de cicatrices et de déchirures, faites probablement par des branches ou par des épines. A l'extrémité supérieure de la trachée-artère, on voyait une suture transversale longue d'environ 41 millimètres, qui semblait annoncer l'action d'un instrument tranchant... (!).

Pinel regarda le petit *sauvage du Tarn* comme un misérable idiot atteint d'une maladie incurable; il décida qu'il n'était susceptible ni d'instruction ni de sociabilité.

Le docteur Itard ne partagea pas ce jugement, il osa concevoir quelque espérance; il essaya d'élever cet enfant dans l'établissement des sourds-muets. Il a publié longuement les résultats obtenus au bout de neuf mois. On doit convenir que ces résultats, malgré la satisfaction apparente du savant docteur, sont loin d'être brillants. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le petit sauvage n'était pas entièrement privé d'intelligence. Mais les fonctions purement animales dominaient chez lui-toutes les autres, et son regard conserva toujours quelque chose de niais, assez bien rendu du reste dans son portrait gravé. Sa voix n'arriva guère qu'à produire des sons discordants et à peu près inarticulés....

Il manifesta beaucoup de répugnance à s'asseoir sur une chaise et à coucher dans un lit. Il s'accroupissait souvent sur les genoux, à peu près comme les singes. On eut de la peine à lui apprendre à marcher lentement. Il refusa pendant longtemps la viande crue ou cuite. Il flairait tous les aliments avant de les manger. Il n'avait aucune idée de la pudeur.

Un matin qu'il tombait de la neige, il pousse un cri d'allégresse, quitte le lit, court à la fenêtre, puis à la porte, va, vient avec impatience de l'une à l'autre, s'échappe à moitié habillé et gagne le jardin. Là, faisant éclater sa joie par les cris les plus perçants, il se roule dans la neige, et la ramassant à pleines mains, il s'en repaît avec une incroyable avidité (Itard).

L'origine de cet enfant est incertaine; on a soupçonné qu'il avait été abandonné vers l'âge de quatre ou cinq ans, et qu'il avait passé, par conséquent, sept années dans les forêts. Des personnes dignes de foi ont assuré que c'était le fils légitime d'un notaire, inhumainement abandonné parce que la nature lui avait *refusé la parole*.

Quoi qu'il en soit, suivant la juste remarque de Pinel, cet enfant était un idiot; mais dans l'histoire de cet idiot, deux faits, rapportés par le docteur Itard, sont très dignes d'attention.

1° L'enfant descendait quelquefois seul dans le jardin des sourds-muets et allait s'asseoir sur le bord du bassin; alors son balancement diminuait par degrés, son corps devenait tranquille; sa figure prenait bientôt un caractère prononcé de rêverie mélancolique; il demeurait ainsi des heures entières, regardant attentivement la surface de l'eau..., sur laquelle il jetait de temps en temps des brins de feuilles desséchées!....

2° Lorsque, pendant la nuit et par un beau clair de lune, les rayons lumineux venaient à pénétrer dans sa chambre, il manquait rarement de se lever et de se placer devant la fenêtre: il restait là une partie de la nuit, debout, immobile, le cou tendu, les yeux fixés vers la campagne éclairée par la lune, livré à une sorte d'extase contemplative!....

A-t-on jamais observé, dans le singe le plus intelligent, quelque chose qui rappelât ces manifestations rêveuses de cet enfant malade et idiot?

#### CHAPITRE IV.

##### DE L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

L'Homme habite tous les climats de la terre, à l'exception des pôles. La masse générale des individus des diverses contrées présente quelques différences dans la forme de la tête, dans les caractères du visage, dans la stature du corps, dans les proportions des

membres, dans la nature des cheveux, dans l'abondance de la barbe et dans la couleur de la peau. Cependant il n'existe qu'une seule espèce d'Homme, et les hommes de tous les pays et de tous les temps proviennent d'une souche commune.

Certains naturalistes ont voulu distinguer dans l'Homme plusieurs espèces séparées.

Linné, dans son *Système de la nature* (1766), admet deux espèces d'Hommes, l'*Homo sapiens* et l'*Homo troglodytes*. Sous ce dernier nom il désigne l'*albinos*, état maladif qui, aujourd'hui, n'est pas même regardé comme une variété. Linné croyait que cette prétendue seconde espèce vivait dans les cavernes, c'est pour cela qu'il l'appelle *troglodyte*, et qu'il la caractérise par l'épithète de *nocturne* (*nocturnus*). A la fin de son *Mantissa plantarum altera*, qui a paru cinq ans après la douzième édition du *Système de la nature*, l'illustre naturaliste suédois commet une erreur bien autrement grave : il fait entrer dans le genre *Homo* (et sans en donner de motifs) le *Gibbon* de Buffon, un singe (!), qu'il désigne sous le nom de *Homo Lar* (1). « Étonnante aberration d'un grand génie, qui désormais ne devra plus trouver d'imitateur ! » (Pouchet.)

Virey (1821) admettait aussi deux espèces d'Hommes; elles étaient fondées sur l'ouverture de l'angle facial : chez l'une, cet angle varie entre 85 et 90 degrés; chez l'autre, il est de 75 à 82 degrés. On sait que chez le singe il arrive au plus à 40 degrés. Ces deux espèces d'Hommes comprennent six races caractérisées par la couleur, lesquelles embrassent onze sous-races distribuées par régions.

Desmoulins (1824) reconnaît dans le genre humain onze espèces plus ou moins tranchées, auxquelles il donne des caractères établis souvent avec sagacité, quoique toujours insuffisants pour motiver le rejet de l'unité humaine. Il nomme ces espèces : 1° la *celto-scyth-arabe*, 2° la *mongole*, 3° l'*éthiopienne*, 4° l'*euro-africaine*, 5° l'*austro-africaine*, 6° la *malaie* ou *océanique*, 7° la *papoue*, 8° la *négre-océanique*, 9° l'*australasienne*, 10° la *colombienne*, 11° l'*américaine*.

Bory de Saint-Vincent (1825) va plus loin que Desmoulins, il admet quinze espèces d'Hommes; ce sont : 1° l'espèce *japétique*, 2° l'*arabique*, 3° l'*hindoue*, 4° la *scythique*, 5° la *sinique*, 6° l'*hyperboréenne*, 7° la *neptunienne*, 8° l'*australasienne*, 9° la *colombienne* ou *colombique*, 10° l'*américaine*, 11° la *patagone*, 12° l'*éthiopienne*, 13° la *casre*, 14° la *mélanienne*, 15° la *hottentote*. Il groupe ces

(1) *Pithecius Lar* Geoffroy Saint-Hilaire (*Simia Lar* Gmel.).

espèces en deux grandes tribus : 1° les *LIOTRIQUES*, à cheveux unis, qui sont propres à l'ancien continent (espèces *japétique*, *arabique*, *hindoue*, *scythique* et *sinique*), communes à l'ancien et au nouveau monde (espèces *hyperboréenne*, *neptunienne* et *australasienne*), et particulières au nouveau monde (espèces *colombienne*, *américaine* et *patagone*); 2° les *OULOTRIQUES*, à cheveux crépus (espèces *éthiopienne*, *casre*, *mélanienne* et *hottentote*).

On s'accorde assez généralement aujourd'hui à regarder l'espèce humaine comme unique, tous les individus qui la constituent pouvant se mêler indistinctement, et produire des enfants aussi féconds que leur père et leur mère.

## CHAPITRE V.

### DES RACES HUMAINES.

Tout en admettant l'unité de l'espèce humaine, on ne peut s'empêcher de reconnaître, entre les diverses nations qui peuplent notre globe, des différences nombreuses plus ou moins tranchées, des conformations héréditaires plus ou moins permanentes. On est convenu de désigner ces modifications particulières sous le nom de *racés*, et d'admettre ainsi la variété dans l'unité. Ces races, tantôt se propagent et se conservent par génération, tantôt se combinent et se transforment par croisement.

L'idée de ces modifications est très ancienne. Moïse, et plus tard Éphore de Cumes, ont divisé les Hommes, l'un en trois races, d'après les trois fils de Noé, l'autre en quatre, d'après les quatre points cardinaux.

Linné reconnaît, dans son *Homo sapiens*, quatre variétés répondant aux parties du monde admises de son temps (1).

Blumenbach propose cinq races : 1° la *caucasique*, 2° la *mongole*, 3° l'*éthiopienne*, 4° l'*américaine*, 5° la *malaie*.

Duméril en fait six : 1° la *caucasique* ou *arabe-européenne*, 2° l'*hyperboréenne*, 3° la *mongole*, 4° l'*américaine*, 5° la *malaie*, 6° l'*éthiopienne* ou *négre*.

Bory de Saint-Vincent, qui distingue quinze espèces d'Hommes,

(1) Sa variété *caucasique* ne peut pas constituer une race.

ainsi qu'on l'a vu plus haut, reconnaît aussi des races et des sous-races. Par exemple, l'espèce *japétique*, à laquelle nous appartenons, est subdivisée de la manière ci-après :

Gens	A. <i>togata</i> .	{	$\alpha$ . Race caucasique (occidentale).
			$\beta$ . Race pélasge (méridionale).
	B. <i>braccata</i> .	{	$\gamma$ . Race celtique (occidentale).
			$\delta$ . Race germanique (boréale) { var. <i>teutone</i> . var. <i>slavone</i> .

Plusieurs naturalistes modernes admettent avec Cuvier, et nous admettons avec eux, trois races principales : 1<sup>o</sup> la *blanche* ou *caucasique*, 2<sup>o</sup> la *jaune* ou *mongolique*, 3<sup>o</sup> la *noire* ou *éthiopique*.

La *race caucasique* (fig. 2) occupe toute l'Europe, la partie



FIG. 2. — Abd-el-Kader.

septentrionale de l'Afrique et de l'Asie occidentale jusqu'au Gange. Elle semble descendue des montagnes du Caucase, ce qui lui a fait donner son nom.

Elle a la tête ovale, le front développé, les yeux horizontaux,

les pommettes à peine saillantes, les mâchoires peu avancées, les cheveux longs et lisses, et la peau d'un blanc rosé. Cette race est la plus intelligente.

La *race mongolique* (fig. 3) se trouve dans la Sibérie orientale,



FIG. 3. — Yeh.

le Kamtchatka; l'Amérique russe, la Chine, le Japon, les îles Mariannes et les Philippines. Elle paraît originaire des monts Altaï.

Elle a la face aplatie, le front bas et carré, les yeux étroits et obliques, les pommettes saillantes, les cheveux droits et noirs, la barbe grêle et la peau olivâtre.

La *race éthiopique* (fig. 4) habite l'Afrique au midi de l'Atlas. C'est son abondance dans l'Éthiopie qui lui a valu son nom.

Elle offre le crâne comprimé (fig. 5), le nez écrasé, les mâchoires saillantes, les lèvres épaisses, les cheveux laineux et crépus, et la peau plus ou moins noire. Cette race est la moins intelligente.

Il existe des nuances intermédiaires entre les trois races qui viennent d'être signalées, des sous-races qui se font distinguer par des caractères plus ou moins tranchés; ce qui a conduit plusieurs anthropologistes à porter à onze le nombre total des variétés ou

sous-variétés de l'espèce humaine. Aux races *caucasique*, *mongolique*, *éthiopique*, on a ajouté les races *alléghanienne*, *américaine*,



FIG. 4. — Soulouque.

*hyperboréenne*, *malaie*, *australienne*, *mélanienne*, *hottentote* et *cafre*. Ces dernières sont empruntées aux ouvrages les plus récents et les plus importants publiés sur cette partie de la science. Leurs traits distinctifs répondent assez exactement à leur distribution géographique.

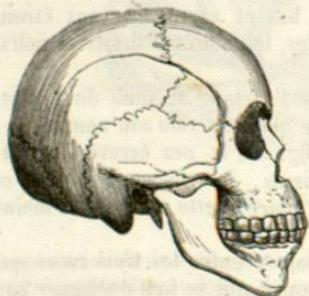


FIG. 5. — Tête de nègre.

Voici les caractères abrégés des races et des sous-races humaines, tels que le savant Is. Geoffroy Saint-Hilaire les a présentés dans un de ses derniers cours à la Faculté des sciences de Paris. Je les ai disposés en tableau synoptique très peu différent du tableau admis par ce savant naturaliste.

Tableau synoptique des races humaines.

Cheveux lisses. crêpus.	Nez saillant. déprimé. très déprimé (peau noirâtre). très grêles.	Peau blanche ou basanée. cuivrée. basanée (taille petite)	Barbe abondante . . . . . rare . . . . . jaunâtre. Yeux à axes peu obliques. à axes très obliques.	1. CAUCASIQUE.
				2. Alléghanienne.
				3. Américaine.
				4. Hyperboréenne.
	très déprimé (peau noirâtre). Membres inférieurs très grêles.	Peau noire. infér. basanée.	Membres très grêles. assez développés.	5. Malaie.
				6. MONGOLIQUE.
				7. Australienne.
	très déprimé. saillant (peau brouzée)	Peau noire. infér. basanée.	Membres très grêles. assez développés.	8. Mélanienne.
				9. ÉTHIOPIQUE.
				10. Hottentote.
				11. Cafre.

## CHAPITRE VI.

### DU RÈGNE HUMAIN.

Beaucoup de naturalistes ont regardé l'Homme comme un *animal*; à la vérité, ils le proclamaient le *plus parfait*, le *premier des animaux*!

Linné et toute son école (1) en faisaient un *genre* distinct, sous le nom de *Homo*. Ce genre était le premier de l'ordre des *Anthropomorphes* (*Anthropomorpha*) ou *Primates* (*Primates*), dans la classe des *Mammifères* (*Mammalia*), qui est elle-même la première du règne animal (2).

Suivant Cuvier (1809), Duméril (1806), Ch. Bonaparte (1839) et Lesson (1840), l'Homme doit être isolé dans une *famille* particulière. Les deux premiers et le dernier désignent cette famille sous le nom de *Bimanes*, et le troisième sous celui de *Hominides*.

Selon Dugès (1832), l'Homme forme un *sous-ordre* distinct (*Hominidiens*) (3).

D'après Blumenbach (1779), Illiger (1814) et Blainville (1846),

(1) Voyez, entre autres, Erxleben (1777), Gmelin (1788), Fischer (1829).

(2) L'accusation suivante, portée par Chateaubriand contre Linné, est injuste et singulière. Il lui reproche d'avoir placé l'Homme parmi les *Manifères* (sic), entre le Singe et le Léopard!!!

(3) Dans sa *Physiologie comparée* (1838), il en fait un *ordre* (*Hominiens*).

l'Homme compose un *ordre*; cet ordre est appelé *inermis* par le premier, *erecti* par le second, l'Homme par le troisième.

D'après Zenker (1828) et Carus (1834), il constitue une *classe* à laquelle ces savants conservent le nom de *Homo*.

Un certain nombre de naturalistes philosophes ont regardé l'Homme, non plus comme le couronnement du règne animal, mais comme une des *grandes divisions* de la nature; mais ils n'ont pas encore appliqué le nom de *règne* à cette division. Tels sont Aristote, Albert le Grand, Raymond de Sébonde, Néander (1585), Ozanam (1691), Ch. Bonnet (1764), Adanson (1772), Daubenton (1782), Herder (1784), Vicq d'Azyr (1792), Geoffroy Saint-Hilaire (1794), Lacépède (1799).... Voltaire paraît être le premier qui a considéré l'Homme comme constituant un *règne à part* (1) (Is. Geoffroy Saint-Hilaire).

De Brabançois (1816), Treviranus (1820) et Fabre d'Olivet (1822) admettent ce règne; mais ils le nomment, le premier, *règne moral*, le second, *règne humain* (*Menschenreich*), et le troisième, *règne hominal*. L'abbé Maupied (1851) remplace tous ces noms par celui de *règne social*. La plupart des naturalistes et des anthropologistes modernes, français ou étrangers, ont adopté le *règne moral, humain* ou *hominal*. Je me bornerai à citer MM. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, Grimaud, Hollard, Horaninow, Longet, Lordat, Nees d'Esenbeck, Jean Raynaud, Runge, Serres....

Considéré quant à son *organisation*, l'Homme est très rapproché des Mammifères; considéré quant à son *intelligence*, il en est très éloigné. Il faut l'envisager sous l'un et l'autre point de vue, c'est-à-dire *complet*, si l'on veut arriver à la connaissance de ses vrais rapports zoologiques et au classement qui lui convient. Pascal disait avec originalité: « *L'homme n'est ni un ange, ni une bête, il tient de tous les deux.* »

En créant pour l'Homme un règne distinct, et en plaçant ce règne immédiatement avant celui des animaux, le roi de la création n'est plus confondu avec les bêtes, et cependant il est toujours dans le voisinage des mammifères, c'est-à-dire des vertébrés les plus parfaits.

Je ne vois pas en quoi cette classification pourrait offrir un danger dans les facultés de médecine, ainsi qu'on l'a écrit tout

(1) « Il (le fabricant éternel) a donné aux hommes organisation, sentiment et intelligence; aux animaux, sentiment et ce que nous appelons instinct; aux végétaux, organisation seule. Sa puissance agit donc continuellement sur ces TROIS RÈGNES. » (Voltaire, édit. Palissot, Paris, 1792, t. XXXVI, p. 428 : *Dialogues et entretiens philosophiques*, Sôphronime et Adélos).

réemment; et faire négliger ou méconnaître les relations organiques plus ou moins nombreuses qui existent entre l'homme physique et les animaux supérieurs....

Dans les facultés de médecine, la connaissance de notre espèce commence par des *dissections*, et finit par des *autopsies*. L'étude des malades est toujours précédée et suivie par l'étude des cadavres. C'est notre marche habituelle, logique, nécessaire, indispensable. Comment une classification, qui rappelle aux étudiants qu'il existe dans l'homme autre chose que des os, des muscles et des nerfs, pourrait-elle entraver l'examen de ces nerfs, de ces muscles et de ces os? Le principal danger, au contraire, dans les études médicales, c'est de trop isoler l'homme physique de l'homme intellectuel, et de trop insister sur ce qui, dans notre admirable organisation, nous est commun avec les mammifères.

« Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. » (Pascal.)

Il y a donc parmi les êtres vivants, ou dans l'*empire organique*, trois règnes: le *végétal*, l'*animal* et l'*hominal*.

Dans le premier, dit Is. Geoffroy Saint-Hilaire, la *vie* est toute *végétative*. Dans le second, à la *vie végétative* s'ajoute la *vie animale*. Dans le troisième, à la *vie végétative* et à la *vie animale* s'ajoute encore la *vie morale*.

On peut dire: « La plante *vit*, l'animal *vit et sent*; l'homme *vit, sent et pense*. La *vie* est simple dans le premier règne, double dans le second, triple dans le troisième. *Végétabilité, animalité, humanité*, sont trois termes qui, à ce point de vue, se succèdent dans un ordre hiérarchique manifestement aussi simple que logique. Série où, non-seulement aucun terme ne saurait être transposé, mais dans laquelle aucun terme non plus ne semble pouvoir être ajouté. Nous ne saurions rien concevoir, dans l'*empire organique*, en deçà de la plante: quel être organisé pourrions-nous imaginer au delà de l'homme? il peut y avoir, il y a des degrés dans le développement des facultés vitales, sensibles, intellectuelles; il n'y a pas de milieu entre *vivre et ne pas vivre, sentir et ne pas sentir, penser et ne pas penser.* » (Is. Geoffroy Saint-Hilaire.)

L'Homme est le terme supérieur et définitif de la création. Il occupe le sommet de la pyramide organique. Dans le règne qu'il constitue (HOMINAL), il n'y a qu'un genre (HOMO), et dans ce genre qu'une espèce (SAPIENS). Cette espèce présente trois variétés ou races principales (CAUCASIQUE, MONGOLIQUE, ÉTHIOPIQUE), et huit sous-variétés ou races secondaires (*alléghanienne, américaine, hyperboréenne, malaie, australienne, mélaniennne, hottentote, cafre*).